CitéVerte
Automne 2020

CITÉS VERTES pour une EUROPE durable

AMF ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

Hors-série VAL'HOR en partenariat avec l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité de France.

## TOUTES LES CRISES ACCÉLÈRENT LES INNOVATIONS ET LEURS USAGES

**La crise de la Covid-19 a sans conteste accéléré les réflexions portées par les collectivités sur la ville de demain.**

Celle-ci sera verte, indéniablement, parée en solutions végétales pour résister aux aléas de la nature et, on le mesure aujourd'hui, permettre aux habitants de mieux supporter les contraintes liées à une pandémie.

Tous les sondages le montrent, les aspirations d'une grande majorité de Français en matière de proximité des espaces verts de leur habitat*, travail, lieux de vie en général, sont sorties renforcées de la crise sanitaire.

De nombreuses initiatives déjà prises par des collectivités avec les professionnels du végétal et du paysage ne demandent qu'à être développées et exploitées à la faveur d'une politique de résilience d'un monde indubitablement métamorphosé. Le rôle des décideurs territoriaux est d'anticiper les besoins. Pour y répondre en conciliant amélioration du cadre de vie, réussite de la transition écologique et développement harmonieux de la collectivité, la volonté politique existe, les solutions aussi.

VAL'HOR les a réunies au sein d'un guide à destination des responsables publics et des gestionnaires d'espaces publics. Celui-ci apporte des réponses concrètes aux différents enjeux rencontrés par les collectivités : améliorer sa gestion de l'eau, lutter contre les îlots de chaleur, revitaliser son centre-ville, repenser les connexions sur les territoires... Une source d'idées précieuses pour les élus, pour passer des idées vertes aux engagements concrets.

*Voir en particulier https://www.enviesdeville.fr/transition-ecologique/post-confinement-les-francais-en-attente-de-plus-de-nature-pour-leur-habitat/

# PENSER AUTREMENT LA NATURE EN VILLE

**L'épisode récent de confinement a rappelé, entre autres, l'importance du végétal en ville** et la nécessité des infrastructures vertes face aux changements environnementaux soudains, qu'il s'agisse d'une épidémie, du réchauffement climatique, de la pollution, d'inondations, etc.

**8 Français sur 10**
**(78 %) pensent qu'accorder plus d'importance aux espaces verts doit être une priorité des élus*.**

**38 %**
**des Français choisiraient « le contact avec la nature » et 28 % « un environnement peu pollué » s'ils pouvaient déterminer librement leur lieu de vie*.**

Face à ces aléas, la mise en place de dispositifs prenant en compte les solutions apportées par la nature reste encore trop marginale. Pourtant le végétal et l'aménagement du paysage, utilisés comme infrastructures sont vecteurs de solutions moins coûteuses et plus durables que les solutions classiques, permettant de régler certaines problématiques urbaines, voire de les supprimer.

À trop considérer le végétal comme une variable d'ajustement, les acteurs de la ville se sont progressivement éloignés des attentes des citoyens ? Aujourd'hui, en période post-confinement, 82 % des habitants des grandes villes considèrent les espaces verts comme une priorité des politiques municipales. Il est donc urgent de réintégrer le vivant à la ville et de porter plus haut les projets dans ce sens, afin de faire face aux menaces environnementales, d'améliorer le cadre de vie des habitants et de renforcer l'attractivité des territoires. La ville peut pleinement compter sur les services écosystémiques rendus par la nature, notamment : infiltration des eaux, rafraîchissement, filtrage des polluants atmosphériques.

*Source : Les entreprises du paysage, Les espaces verts une priorité pour les électeurs, juin 2020.

CAMPAGNE FINANCÉE AVEC LE CONCOURS DE L'UNION EUROPÉENNE

« Des cités vertes pour une Europe durable » est un programme de promotion porté par l'ENA et soutenu par la Commission européenne. L'ENA (European Nurserystock Association) est une organisation représentant les organisations de pépiniéristes dans toute l'Europe. Elle rassemble 21 pays. Depuis début 2018, l'ENA porte le programme « Green Cities for a Sustainable Europe », auquel la France participe avec 6 autres pays (Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Bulgarie, Danemark, Pays-Bas). www.enaplants.eu / www.thegreencity.eu

L'UNION EUROPÉENNE SOUTIENT LES CAMPAGNES DE PROMOTION DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

ENJOY IT'S FROM EUROPE

# AMÉLIORER LA GESTION DE L'EAU

**La saturation récurrente des systèmes de canalisations oblige à repenser la gestion de l'eau.** En se basant sur les mécanismes naturels, les aménagements paysagers recourent au végétal et permettent de limiter le débordement des eaux et de lutter contre les inondations.

©Anissa Duport-Levanti

La preuve par l'exemple : Parc du bord de l'eau, Villeneuve-le-Roi, Val-de-Marne (94), 20 732 habitants

### Limiter le ruissellement des eaux et prévenir les inondations

Grâce à un travail de nivelage très fin, la ville a constitué un réseau de noues végétales autour du Parc du bord de l'eau, permettant ainsi à l'eau de pluie de s'infiltrer au sein de cet espace vert. Cette régulation naturelle des eaux limite dorénavant de dangereux débordements dans les quartiers alentour.

**BON À SAVOIR**

En plus de réduire le ruissellement de l'eau, la végétation permet de filtrer, et donc de dépolluer, les eaux pluviales.

# PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

**Tous les écosystèmes ont comme point de départ la présence d'eau et de végétaux.** Lorsque ces éléments sont intégrés et bien gérés en milieu urbain, ils permettent aux villes de jouer un rôle positif en faveur de la biodiversité. Pour perdurer, cette dernière a également besoin de l'implication des citoyens, qui doivent être sensibilisés aux vertus du végétal.

© Atelier J. Osty

La preuve par l'exemple : les berges de Seine (rive gauche), Rouen, Seine-Maritime (76), 110 169 habitants

### Récréer des écosystèmes dans un milieu urbain

Les espaces autrefois délaissés en bord de Seine offrent aujourd'hui une transition douce entre les quais minéraux et le grand parc de la presqu'île Rollet. Longue de 3 km, la promenade fluviale sur les quais de la rive gauche reconnecte les deux rives du fleuve dans un cadre paysager et fluvial valorisé. La petite faune bénéficie ainsi d'un environnement naturel pour se développer.

**BON À SAVOIR**

Pour développer la présence en ville des insectes pollinisateurs, indispensables à la préservation de la biodiversité, il est nécessaire de recourir à des plantes spécifiques dites « mellifères ». Pour en savoir plus, voir la *Liste de plantes attractives pour les abeilles* publiée par VAL'HOR.

# RAFRAÎCHIR LA VILLE

**Les villes minérales, privées de surfaces naturelles, contribuent directement aux îlots de chaleur.** En consommant l'énergie solaire tout en créant de l'ombre, arbres et végétaux permettent de faire baisser les températures de façon efficace.

La preuve par l'exemple : Bar-le-Duc, Meuse (55), 15 548 habitants

### Végétaliser le centre-ville

La collectivité a constaté une baisse significative des températures en centre-ville pendant les canicules. La plantation d'arbres, associée à un traitement clair des zones minérales (pierres calcaires), s'est avérée efficace pour protéger les façades des rayons du soleil et offrir des zones de confort aux habitants.

**Retrouvez plus de solutions dans le**

**BON À SAVOIR**

En consommant une grande partie de l'énergie reçue par le rayonnement solaire et grâce à l'eau disponible dans le sol, les végétaux rafraîchissent l'air ambiant : c'est l'évapotranspiration.

guide sur www.citeverte.com

# REPENSER LES MOBILITÉS AU SEIN DES TERRITOIRES

**Repenser une entrée de ville, améliorer un axe routier, favoriser les déplacements doux, désenclaver un quartier…** À travers leur approche globale de la ville, les professionnels du paysage repensent les mobilités et les connexions au sein des agglomérations.

La preuve par l'exemple : Sézanne, Marne (51), 4 996 habitants

## Désenclaver les quartiers

Grâce à un aménagement paysager complet, des connexions ont été créées entre le bourg historique et les lotissements des nouveaux quartiers. Désormais, ils sont reliés par un chemin piétonnier, véritable promenade de découverte du territoire communal pour les riverains et promeneurs.

**BON À SAVOIR**

L'émergence de nouvelles mobilités comme le vélo, le covoiturage et bientôt les véhicules autonomes, nécessitant moins de places de stationnement, pourrait libérer du foncier en ville. Pourquoi ne pas dédier ces espaces au végétal ?

# REVITALISER LE CENTRE-VILLE

**L'attention portée au paysage contribue à l'amélioration du cadre de vie.** Plus de huit Français sur dix souhaitent ainsi vivre à côté d'un espace vert. Grâce à cette force d'attraction, les infrastructures végétales accompagnent la redynamisation de centres-villes ou de quartiers entiers.

La preuve par l'exemple : Jardins et place de la Brèche, Niort, Deux-Sèvres (79), 58 952 habitants

## Relancer l'activité économique d'un quartier

Cette place ayant longtemps servi de parking a retrouvé son statut d'espace public au coeur de la ville. Sa requalification en parc urbain jalonné de promenades piétonnes a considérablement amélioré le bien-être des riverains et des usagers, et a entraîné un regain de l'activité commerciale estimé à plusieurs millions d'euros (pour les restaurants, cinéma, etc.). Une plus-value immobilière alentour est également avérée.

© Florence Soulier, Studio Milou

**BON À SAVOIR**

Depuis 2015, l'Interprofession VAL'HOR accompagne la mise en place en France d'un outil qui permet d'identifier et de chiffrer les bénéfices économiques d'une réalisation paysagère, ses effets environnementaux et son impact sur le bien-vivre des habitants. En phase de test jusqu'à la fin 2019, il a déjà révélé des résultats concluants à Niort, Nantes, Les Mureaux ou encore Montrouge.

# AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LE BIEN ÊTRE

© PatrickSmith

**BON À SAVOIR**

La demande de jardins familiaux ou partagés est en véritable explosion depuis les années 1990. Ces parcelles de terre attribuées à des familles volontaires sont au nombre de 500 000 en France, redynamisant les quartiers et recréant du lien social entre les générations.

**La végétalisation des axes stratégiques de la ville sous la forme de jardins,** de parcs ou encore de potagers offre autant de lieux d'échange et de détente aux habitants.

La preuve par l'exemple : Quartier du Ramponneau, Fécamp, Seine-Maritime (76), 19 167 habitants

## Offrir des lieux de bien-être en pleine ville

Ce quartier d'habitation a été rénové en portant une grande attention aux usages attendus par les riverains.
Afin de redonner toute leur place aux piétons, les rues principales ont été recalibrées.
Un nouveau maillage routier facilite désormais les connexions. Cette trame favorise les liaisons douces entre résidence, place du marché, parc urbain, jardin potager pédagogique, aires de jeux, terrasses et espaces de détente.

## Valoriser les maîtres d'ouvrage de projets d'aménagement paysager

Les Victoires du Paysage sont un concours national qui rassemble tous les deux ans plus d'une centaine de participants.
En 2020, VAL'HOR propose sa 7e édition dont les lauréats seront annoncés courant décembre.
Le projet ci-contre, requalification du Quartier du Ramponneau, a été récompensé par une médaille d'or aux Victoires du Paysage 2018 dans la catégorie « Collectivités aménagement de quartier ».
Il fait aussi partie des candidats du Green Cities Award 2020 dont les gagnants seront révélés le 2 décembre prochain.

**www.lesvictoiresdupaysage.com**

Fécamp a été sélectionné pour représenter la France aux côté de cinq autres candidats en Europe : en Belgique, au Danemark, aux Pays-Bas, en Bulgarie et en Allemagne. Ce concours a, lui aussi, vocation à révéler comment les collectivités peuvent agir sur la qualité de vie des villes par le paysage et le végétal.
Le Green Cities Award est une initiative du programme Des cités vertes pour une Europe durable.

**www.thegreencity.eu**

## > PAROLES D'ÉLUS... LUES DANS LA E-NEWSLETTER *LA LETTRE CITÉ VERTE*

**François de Mazières**
Maire de Versailles
> Lettre Cité verte juillet 2020

« Mon objectif est de réfléchir à la perméabilité des espaces, des squares et avenues et cela en ayant une vision du Grand Paris et de l'ensemble de l'Île-de-France. Il faut que la nature soit présente partout, de façon diffuse. »

**Martine Joly**
Maire de Bar-Le-Duc
> Lettre Cité verte juillet 2019

« Bar-Le-Duc a requalifié son centre-ville pour enrayer son évasion démographique et commerciale.
Les citoyens souffraient du tout-minéral, avec un espace public progressivement monopolisé par les places de stationnement. »

**Isabelle Héliot-Couronne**
Ajointe au maire de Troyes
> Lettre Cité verte octobre 2020

« Nos projets paysagers s'adressent à des cibles très différentes les unes des autres mais vont tous dans le même sens : renforcer l'attractivité de notre ville, de son centre et de l'agglomération. »

**Guy Marchant**
Adjoint au maire de Valenciennes
> Lettre Cité verte octobre 2019

« L'axe routier a été transformé en un boulevard urbain, à même de créer du lien entre plusieurs quartiers cloisonnés. Parmi les leviers mis en œuvre, le projet paysager a intégré des passerelles reliant les deux rives résidentielles. »

**Jean Delalandre**
Maire de Duclair
> Lettre Cité verte novembre 2019

« En nous engageant dans une démarche de fleurissement, notre volonté était de renforcer l'esthétique de la ville en aménageant à la fois des rues et des espaces publics, afin de la rendre plus dynamique et de lui donner du souffle. »

**Annick Jeanneteau**
Adjointe au maire de Cholet
> Lettre Cité verte septembre 2019

« Par essence, le jardin est un outil pour apprendre et un lieu expérimental d'étude dans la durée. Les plantations et leur développement constituent un moyen privilégié de découvrir le cycle que constituent la naissance et la croissance du vivant. Au contact du végétal les enfants apprennent à respecter la vie. »

Retrouvez toutes les informations sur les actions et engagements des professionnels du végétal dans la e-newsletter bimensuelle la Lettre Cité Verte : **www.citeverte.com**

**CitéVerte est une publication de VAL'HOR** ■ Directeur de la publication : Mikaël Mercier ■ Rédacteur en chef : Jean-Marc Vasse ■ Rédaction de ce numéro : Emmanuelle Bougault, Valérie Béliard, Mathieu Nonnon, François-Xavier Vaslin ■ Conception et réalisation **:comfluence** – Novembre 2020 ■ Impression : SharePrint ■ Ce document est édité sur un papier certifié PEFC (gestion durable des forêts) et imprimé avec des encres végétales. ■ Photo non créditées : © DR / VAL'HOR – Les Victoires du Paysage ■ Éditeur : VAL'HOR, 44, rue d'Alésia, 75682 Paris Cedex 14 ■ Tél. : 01 53 91 09 09 – Fax : 01 53 91 09 08 – valhor@valhor.fr ■ **www.valhor.fr**